

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 juin 2025

**Rapporteur :
Madame Forough-Léa
DADKHAH**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 03/07/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 03/07/2025 (accusé de réception du 03/07/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention à l'association étudiante Cultures Connexion pour l'organisation d'un évènement culturel

Subvention à l'association étudiante Cultures Connexion pour l'organisation d'un évènement culturel au pôle Pierre Jacez Hélias le 15 octobre.

L'association étudiante Culture Connexions, regroupe des étudiants issus des formations culturelles et patrimoniales du pôle Universitaire Pierre-Jakez Hélias.

Elle organise une Nocturne culturelle au sein du pôle Universitaire Pierre-Jakez Hélias, le 15 octobre 2025, de 18h à 23h dans le hall de la faculté (en accord avec la direction du site).

Cette Nocturne comprendra plusieurs concerts notamment la chorale PopHarmony, le groupe de musique Poppy Time, des drag-queens de Phénix et un DJ. Des ateliers seront également organisés : danse Hip-Hop avec la HipHop NewSchool ainsi que Meinzaou une association de lutte bretonne, le Gouren.

En parallèle, plusieurs structures tiendront des stands :

- L'association Nous Toutes 29 ;
- L'association Phénix ;
- La Croix Rouge ;
- Le Théâtre de Cornouaille ;
- Radio U ;
- La Hip Hop New School ;
- Le service du CVEC de la faculté.

Culture Connexions, prévoit aussi une buvette avec une vente de boissons et de nourritures.

500 personnes sont attendues pour cet évènement.

Le budget global de l'opération vous est communiqué.

L'association sollicite donc en complément de la subvention CVEC attribuée par l'UBO une aide de 1 500 € de la part de QBO pour monter cet évènement.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame à la présidente à verser une subvention de 1 500 € à l'association Cultures Connexions pour l'organisation de cet évènement.